

DÉROULEMENT DE LA FORMATION AU SEIN DE L'AUTO-ÉCOLE

Permis B et BA :

1- Inscription

2- Évaluation sur simulateur OSCAR au sein de l'auto-école

(Cette évaluation nous sert à vous conseiller sur un nombre d'heures de conduite)

3- Préparation ETG et passage examen.

Moyens mis à votre disposition : Connexion internet / Pass Rousseau / Accès salle / Cours de code / Livre de code

4- Heures de conduite sur C3 (boîte manuelle), Yaris et Zoé (boîte automatique)

Environ 2 à 3h de conduite par semaine possible sur un créneau allant de 7h30 à 12h30 et de 13h15 à 19h30 tous les jours de la semaine sauf le samedi jusqu'à 18h30

5- La formation comprend 4 compétences à valider :

c.1 - Maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

c.2 - La route et circuler dans des conditions normales

c.3 - Circuler dans des conditions difficiles et partager la route

c.4 - Pratiquer une conduite autonome sûre et économique

Formation AAC et CS :

Pour **le déroulement de la Formation AAC**, se référer au programme du permis B.

à l'issu de vos heures de conduite sera programmé un RDV préalable de 2h avec un accompagnateur, pour faire un bilan et leur passer le relais.

à partir de ce jour vous commencez la phase de conduite avec vos accompagnateurs (1an et 3000km minimum).

Durant cette période vous reviendrez 2 fois à l'auto-école avec un accompagnateur pour des rendez-vous pédagogique de 3h dont 1h de conduite et 2h de prévention routière en salle (Alcool, vitesse, ceinture, distracteurs, fatigue, assurance)

Pour **le déroulement de la Formation en conduite supervisée**, se référer au programme du permis B.

à l'issu de vos heures de conduite sera programmé un RDV préalable de 2h avec un accompagnateur, pour faire un bilan et leur passer le relais.

à partir de ce jour vous commencez la phase de conduite avec vos accompagnateurs (pas de minimum de km ni de minimum de temps pour la conduite supervisée)

B78 - BA vers B :

1- Formation minimum 7h (sur véhicule C3)

Toutes les leçons partent de l'auto-école

2- Planning établis lors de l'inscription

3- Délivrance d'une attestation de formation

DÉROULEMENT DE LA FORMATION AU SEIN DE L'AUTO-ÉCOLE

Permis A2 :

- 1- Inscription
- 2- Préparation ETM et passage examen.
Pass Rousseau connexion internet / livre
- 3- évaluation 2h sur piste avec le moniteur
- 4- Heures de conduite sur piste (à Saint Martin Bellevue), par tranche de 2h
Départ de l'auto-école
- 5- La formation comprend 4 compétences à valider :
c.1 - Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation.
c.2 - Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
c.3 - Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres
c.4 - Pratiquer une conduite autonome sûre et économique
- 7- passage circulation (Départ de Saint Martin Bellevue) - 40min

Passerelle A2 vers A :

(requis : 2ans de permis A2, formation possible 3mois avant la date anniversaire)

- 1- Inscription : mise en place du planning de conduite
- 2- 7 heures de formation :
1h de sensibilisation (salle)
6h sur moto (850 kawasaky) sur plusieurs jours
Délivrance d'une attestation de formation

Permis AM :

(scooter 50cm³ - à partir de 14ans)

- 1- 8h de formation sur scooter 50cc
1h de code spécifique
6h de circulation (au départ de l'auto-école)
1h de sensibilisation aux risques accompagné d'un responsable de l'élève
- 2- Formation sur plusieurs jours, le planning est établi lors de l'inscription.
- 3- Délivrance d'une attestation de formation
- 4- Fabrication du permis faite par l'auto-école.